

F.R.C.P.B.
N°392
K.L.B.P



PB – PP
BELGIE(N) - BELGIQUE



**PERIODIQUE MENSUEL
DU CERCLE PHILATELIQUE
"LES TIMBRES"
D'HAM-SUR-HEURE / NALINNES**

OCTOBRE 2015 – N°101

Fondé en septembre 2005 par
M. J. LADRIERE et M. R. BOURGEOIS

(Ne paraît pas en juillet et août)

TIRAGE : 50 EXEMPLAIRES

BUREAU DE DEPOT : 1150 BRUXELLES
P 801032

EDITEUR RESPONSABLE :
Brigitte CAPRASSE – Place Dewandre 2 – 1150 Bruxelles

MEMBRES DU COMITE

PRESIDENT D'HONNEUR

Jean LADRIERE
071/21.39.94

**PRESIDENTE
REDACTRICE DU BULLETIN**

Isabelle GALLAND-LEYSSEN
Rue Hublette 25
6120 HAM-SUR-HEURE
071/21.74.29
E-mail : leysenisabelle@hotmail.com

**VICE PRESIDENT
VERIFICATEUR AUX LOTS**

Guy GALLAND
071/21.58.34

**TRESORIER
RESPONSABLE TOMBOLA**

Pierre BOSSUROY
071/32.54.86

SECRETAIRE

Françoise LEJEUNE
071/53.35.09
E-mail : lestimbres@hotmail.com

MEMBRES ACTIFS

Paula KICQ
Viviane SPAUTE
Eric DELOOZ
Alain DEBECKER
Jacky DELANNOY
Marie France REMANT
Vincent MATERNE
Michel DELCULEE

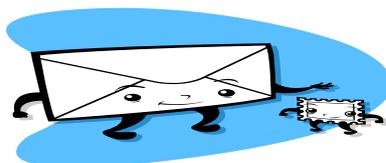
REUNIONS : le 2ème jeudi du mois à 19 heures.

LOCAL PRINCIPAL : Salon des Combattants à 6120 Cour-sur-Heure

**COTISATION : 8 € avec bulletin
5 € sans bulletin
2,50 € (jeune de – 18 ans)**

**COMPTE CPH : IBAN : BE98 126-1073037-93 au nom du club
Rue Hublette 32 – 6120 Beignée**

NOTRE SITE : www.lestimbres.be



MOT DE LA PRESIDENTE

Bonjour à tous,

Nous avons appris lors de notre dernière réunion, le décès du papa de notre membre Michel Delculee, au nom du cercle nous lui souhaitons ainsi qu'à ses proches nos plus sincères condoléances. Nous avons également appris que nos membres Marie-France Remant et Jacky Delannoy sont souffrant, nous leur souhaitons de prompt rétablissement.

Si vous n'avez pas encore honoré votre cotisation nous vous invitons à le faire afin de régulariser votre situation. Le montant reste inchangé ce qui veut dire 8€ avec bulletin et 5€ sans bulletin. Vous pouvez vous mettre en ordre soit lors de nos deux prochaines réunions, soit par virement au nom du cercle (vous trouverez toutes les informations à la première page du bulletin).

REUNION : Attention réunion le 8 OCTOBRE 2015 à 19 heures Salon des Combattants à Cour-sur-Heure

RESERVE AUX MEMBRES

ANNONCES PHILATELIQUES

Notre membre et président ami de Thuin, Monsieur Jean-Pierre Brière (N°11), fait un appel à vous tous, afin de trouver des plis ou documents d'Ham sur Heure, pour continuer son histoire postale.

Contact : 071/51.51.74.

Notre membre Monsieur Michel Erauw (N°60), recherche tout ce qui concerne l'Exposition de Bruxelles 1897 – timbres neufs et oblitérés, lettres, entiers postaux, vignettes neuves ou sur documents, médailles et en général toute documentation. Il recherche également des documents avec oblitération des bureaux secondaires de Bruxelles comme par exemple, la Chancellerie, la place de la Chapelle, la rue Blaes, etc.....

Contact : 0495/52.38.29.

Si vous souhaitez insérer une annonce, une publicité, un article, un espace vous est réservé dans notre bulletin. Vous pouvez contacter la Présidente.

Liste des réunions philatéliques pour 2015

12 novembre, 10 décembre



ANNIVERSAIRES

Pas d'anniversaire connues pour le mois d'octobre, si j'ai oublier une date soyez gentil de me le signaler.

AGENDA

Dimanche 27 septembre : Denain organise sa 28^{ème} rencontre des collectionneurs avec exposition philatélique et cartophilie - salle des Fêtes, Place Baudin (Nouveau Monde) de 8h30 à 17h. Entrée gratuite, buffet, parking, accès facile. Renseignements : 06/22671817.

Samedi 10 octobre : Le cercle philatélique Gosselien organise sa huitième bourse multi-collections de 9 à 16h au centre culturel, rue Haute 1 à Gosselies. Entrée 1,50€ + 1 boisson gratuite. Petite restauration. Renseignements : M. Pierre Clavier 081/412032 ou 0496/942023 - pierrotclavier@hotmail.com

Dimanche 11 octobre : Le cercle philatélique de Gembloux organise à l'occasion de son 50^{ème} anniversaire une bourse d'échanges de 9 à 15h (à 15h une réalisation aux enchères - documents postaux), Institut horticole de la CF Grand-Manil, rue St Jacques.

Samedi 17 octobre : L'association philatélique de Viroinval vous invite à sa 13^{ème} grande bourse des collectionneurs, Centre culturel régional «Action Sud », 10 rue Vieille Eglise de 9 à 17h. Entrée gratuite, bar, restauration, parking aisé. Renseignements : Mme Camille Collin 060/311982 ou 0494/995066

Dimanche 18 octobre : L'AVB Verviers - Herve organise sa 7^{ème} bourse internationale toutes collections de 8h30 à 15h, Collège Providence, rue Reine Astrid à 4650 Herve.

REGLEMENT DES VENTES

Mise en vente lors des réalisations inter membres «VENTE DU MOIS »

Afin d'améliorer la qualité des lots de Belgique proposés aux ventes mensuelles et d'éviter des discussions suite à des erreurs de côtes, qualités et pourcentages, tous les points suivants devront être respectés.

1. Tous les lots **XX** et **X** seront vérifiés et les observations sur leurs qualités seront signalées lors de la vente.
2. Les timbres et séries **XX** jusqu'à aujourd'hui et **X** avant le 01/01/1961 de qualité PREMIER CHOIX seront mis en vente suivant les prix demandés par le vendeur mais sans que ceux-ci ne puissent être inférieurs à 30% de la cote du COB. Si lors du contrôle un lot proposé à la vente présente un défaut et ne répond pas aux critères de premier choix (ex : dents courtes, fraîcheur, rouille ou autres problèmes affectant les timbres et documents), le lot sera retiré de la vente. Pour une vente à la tombola du club ces lots « premier choix », le % pourra être inférieur au 30% voir même gratuit.
3. Les timbres et séries **XX** jusqu'à aujourd'hui et **X** avant 1961 de qualité DEUXIEME CHOIX dont les défauts ont été signalés **PAR le vendeur lui-même** seront mis en vente suivant les prix demandés par le vendeur. Si ces défauts n'ont pas été signalés ou exagérés afin de vendre à moins de 30%, les lots seront retirés de la vente.
4. Les timbres **O** seront mis en vente aux prix demandés par le vendeur et l'acheteur sera seul responsable d'estimer la qualité lors de l'exposition des lots avant la vente.
5. Les timbres dépareillés seront mis en vente aux prix demandés par le vendeur comme dans un carnet de circulation.
6. Les cotes devront faire référence à un COB de l'année en cours ou une des deux années précédentes. Faute d'une référence vérifiable dans les COB de ces 3 années les lots seront retirés de la vente.
7. Des lots de séries ou dépareillés, de timbres **XX** ou **X**, peuvent être présentés sous la dénomination « **pour affranchissement** » **sans indication des timbres les composants** et les prix des lots feront référence à la valeur faciale. Sous cette présentation ces lots seront mis en vente aux prix demandés par le vendeur ou seront retirés de la vente.
8. Les timbres **X** après 01/01/1961 seront mis en vente uniquement comme « valeur d'affranchissement ».
9. Lors des réunions mensuelles un membre **PRESENT** pourra présenter à un autre membre présent tout élément philatélique au prix qu'il désire.

Il est recommandé de placer les timbres dans des cartons genre "HAWID" ou autre pour bien les protéger. Pour les plis, des enveloppes en plastique ou en papier sont conseillées. (Ceci dans votre propre intérêt de façon à éviter des détériorations lors des manipulations).

Les prix de départ doivent être impérativement exprimés en €.

Les centimes des prix en € doivent impérativement se terminer par 0 ou par 5.

Les lots doivent être présentés avec une liste récapitulative, ainsi qu'une feuille jointe au nom de notre cercle (s'adresser à la présidente pour vous en procurer).

Nous insistons sur le fait que les vendeurs doivent être membres. Les lots doivent être remis à Madame Isabelle Galland-Leysen ou en cas d'absence à un autre membre du comité.

Les membres empêchés d'assister aux réunions et désirant remettre une offre, peuvent le faire auprès de la Présidente au 071/21.74.29.

REMARQUE GENERALE : Bien que le cercle prenne toutes les mesures utiles en vue d'assurer la bonne conservation des lots destinés aux ventes entre membres, **il décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration.**

Nous rappelons que, pour les ventes, chaque vendeur et / ou acheteur est responsable des échanges qu'il effectue. Chaque membre est tenu avant de quitter la réunion, de vérifier leurs achats de timbres, qu'ils soient mis en vente, ou achetés. Le comité n'est en rien responsable des litiges qui pourraient survenir en raison d'un éventuel mauvais état des timbres vendus.

Il est aussi rappelé que le trésorier ne peut pas faire de crédit lors des ventes.

Chaque membre doit être en mesure d'honorer ses enchères.

Pour de bonnes réunions conviviales et sans quiproquo, nous comptons sur votre fair-play et vous remercions d'avance pour votre compréhension

VENTE DU 8 OCTOBRE 2015

N°	Nb	PAYS	DESCRIPTION	ETAT	COTE	Pr.Dép.	Pr.V.
1	1	BELGIQUE	N°129a (Type II)	X	5	1,50	
2	1	BELGIQUE	N°478	XX	33	10	
3	10	BELGIQUE	N°603 à 612	XX	7,75	2,30	
4	2	BELGIQUE	N°602 en double, N° de planche	XX	36	11	
5	1	BELGIQUE	N°742	XX	13	3,90	
6	1	BELGIQUE	BL35 (N°1278/90)	XX	3	0,90	
7	1	BELGIQUE	BL36 (N°1300/02)	XX	4,25	1,30	
8	1	BELGIQUE	BL37 (N°1303	XX	4	1,20	
9	2	BELGIQUE	N°1423 et 1423 PH – P3	XX	90,15	27	
10	2	BELGIQUE	N°1424 et 1424 PH – P3	XX	80,15	24	
11	3	BELGIQUE	N°1443 PD, 1443 PT et 1443 A	XX	18,35	5,50	
12	4	BELGIQUE	N°1811 à 1815	XX	6	1,80	
13	6	BELGIQUE	N°1816 à 1821	XX	6,20	1,90	
14	2	BELGIQUE	N°1875/76	XX	5,75	1,70	
15	4	BELGIQUE	N°1932 à 1935	XX	4,25	1,30	
16	2	BELGIQUE	N°1984/85	XX	8	2,40	
17	2	BELGIQUE	N°2006/07	XX	3,50	1,10	
18	1	BELGIQUE	N°2320	XX	7	2,10	
19	2	BELGIQUE	N°2323/24	XX	4,90	1,50	
20	4	BELGIQUE	N°2340 à 2343	XX	6,35	1,90	
21	24	ARGENTINE	Divers oblitérés		/	0,50	
22	31	MAROC	Divers oblitérés		/	0,75	

23	7	BELGIQUE	N°1205/1211	XX	6,50	1,95	
24	4	BELGIQUE	N°1212/1215	XX	1,25	0,40	
25	6	BELGIQUE	N°1616/1221 (Bord de feuille)	XX	6	1,80	
26	5	BELGIQUE	N°1222/1224 et 1231/1232	XX	3,05	0,95	
27	6	BELGIQUE	N°1225/1230	XX	5,50	1,65	
28	6	BELGIQUE	N°1233/1238	XX	6,25	1,90	
29	1	BELGIQUE	BL 33	XX	6	1,80	
30	1	BELGIQUE	Carnet 25	XX	5	1,60	
31	24	LUXEMBOURG	Divers oblitérés		/	0,50	
32	45	BRESIL	Divers oblitérés		/	1	
33	2	BELGIQUE	Carnet 1 et 2	XX	18,50	5,60	
34	5	BELGIQUE	Carnet 3 à 7	XX	26,50	8	
35	2	BELGIQUE	Carnet 8 et 9	XX	7,50	2,25	
36	2	BELGIQUE	Carnet 10 et 11	XX	3	1	
37	2	BELGIQUE	Carnet 12 et 13	XX	2,50	1	
38	2	BELGIQUE	Carnet 14 et 15	XX	2,50	1	
39	1	BELGIQUE	Carnet 19	XX	5	1,50	
40	1	BELGIQUE	Carnet 24	XX	4,60	1,50	
41	8	BELGIQUE	N°447/454	(X)	14	2,50	
42	8	BELGIQUE	N°458/465	(X)	10	2	
43	5	BELGIQUE	N°466/470	X	9	2,50	
44	4	BELGIQUE	N°484/487	XX/X	10,25	2	
45	2	BELGIQUE	N°512	XX	8	2	
46	6	BELGIQUE	N°532/537	(X)	15,50	3,20	
47	4	BELGIQUE	N°572 (bloc de 4)	XX	3,60	1,10	
48	1	BELGIQUE	N°602 (voir rouille)	XX	18	5	
49	2	BELGIQUE	N°613 et 614	XX	4,75	1,20	
50	6	BELGIQUE	N°647/652	XX	4,20	1,20	

Boucherie - Charcuterie

Dominique BEQUET

7, rue Miserque

MARBAIX-LA-TOUR

Tel : 071 / 218119

Grand choix de charcuteries fines, fabrication maison.

Remise à domicile.

Service traiteur sur commande.

SORTIES PHILATELIQUES du 24 octobre 2015

Cercle organisateur : Alliance Philatélique OFAC, 084/322429

Lieu : Salle Saint-François, rue Victor Libert 36 à 6900 Marche-en-Famenne

Exposition régionale compétitives Luxembourg-Liège



Magnifiques enluminures



La chaleur des fêtes de fin d'année

UN PEU D'HUMOUR



Comment trouvez-vous le nouvel album de timbres !
Version Berlinoise



NOTRE 9^{ème} MARCHE DE L'ARTISANAT ET DE NOEL

Aura lieu en la **Salle de l'Élysée**
Place de Beignée – (derrière le restaurant « Le
Hussard ») à **6120 Beignée.**

Le 28 novembre 2015 de 11 à 19 h.

Le 29 novembre 2015 de 11 à 17 h.

Entrée gratuite - accessible aux personnes
à mobilité réduite - Parking aisé
Bar pistolet

Renseignements 0474/33.87.95 - 071/21.74.29

Email : lestimbres@hotmail.com

Site web : www.lestimbres.be.

Organisé par le Cercle Philatélique
« LES TIMBRES » D'Ham-sur-Heure/Nalinnes

